

## **Assurance accident de la vie crédit mutuel : avis**

### *Le sommaire de l'article*

- Assurance accident de la vie : le Crédit Mutuel en avant
- Un large choix d'offres pour tous les budgets
- Des garanties adaptées à chaque situation
- Un service clientèle à l'écoute
- Une expérience de plus de 30 ans
- Pourquoi choisir le Crédit Mutuel ?

Le Crédit Mutuel est une banque française qui propose des services bancaires et d'assurance. Le Crédit Mutuel a été fondée en 1882 et est présent dans plusieurs pays, dont la France, le Luxembourg, la Suisse et les États-Unis. Le Crédit Mutuel propose une assurance accident de la vie qui permet aux assurés de bénéficier d'une indemnisation en cas d'accident de la vie. Cette assurance est disponible pour les personnes âgées de 18 à 70 ans et permet de couvrir les accidents suivants : décès, invalidité permanente, hospitalisation, frais médicaux.<br/> Elle est souscrite pour une durée de 12 mois et est renouvelable chaque année.

Le Crédit Mutuel propose une assurance accident de la vie qui permet de couvrir les accidents suivants : décès, invalidité permanente, hospitalisation, frais médicaux. Elle est souscrite pour une durée de 12 mois et est renouvelable chaque année. Cette assurance est disponible pour les personnes âgées de 18 à 70 ans.<br/> Elle permet de bénéficier d'une indemnisation en cas d'accident de la vie, qu'il soit causé par un acte de violence ou non.

Les garanties proposées par cette assurance sont :

- Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité permanente suite à un accident ;
- Prise en charge des frais médicaux et chirurgicaux ;
- Indemnisation des frais de transport et d'hébergement en cas d'hospitalisation ;
- Prise en charge du salaire perdu suite à un accident.

Les avis sur cette assurance sont globalement positifs, les clients appréciant particulièrement la couverture étendue des garanties proposées.<br/>